

Les DERNIERS ÉVÉNEMENTS dans la PROVINCE de QUÉBEC

Que de bruit dans nos journaux depuis quelques mois.

On parle tout d'abord de ce qu'on appelle le "scandale de la Baie de Chaleurs". Le nom de M. Pacaud vient sur le tapis.

Le ministère Mercier est accusé.

Une commission composée des juges Jetté, Baby et Davidson est nommée. Le Juge Jetté tombe malade. Le rapport de la commission se fait attendre. Un rapport intérimaire est enfin donné.

Après la réception de ce rapport, le ministère Mercier est démis par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, 16 décembre.

Les amis de M. Mercier s'écrient : "c'est inconstitutionnel"; les adversaires prétendent que non. Le *Canadien* fait chorus avec les premiers. *L'Étendard* et la *Vérité* sont avec les derniers.

M. De Boucherville est chargé de former un nouveau ministère. Il s'adjoint MM :

T. C. Casgrain, procureur général.

J. S. Hall, trésorier.

L. P. Pelletier, secrétaire provincial.

E. J. Flynn, commissaire des terres de la couronne.

L. Beaubien, commissaire de l'agriculture.

G. A. Nantel, commissaire des Travaux Publics.

R. Masson, L. O. Taillon et J. MacKintosh, ministres sans portefeuille.

Le nouveau cabinet conseille au lieutenant-gouverneur de dissoudre la législature.

La législature est dissoute.

Les uns disent : "C'est un nouvel attentat, une nouvelle illégalité, la loi demande une réunion des chambres, tous les douze mois."

— Le droit de dissolution, disent les autres, prime la dite loi.

Les élections sont fixées au 1er mars 1892.

Le *Citizen*, organe accrédité du gouvernement fédéral, dit que le remède de M. Angers est trop fort pour le mal.

"Aux grands maux les grands remèdes," répètent en chœur les journaux conservateurs.

La lutte électorale est déjà commencée, elle sera chaude, chaude, chaude. Nous gardons *in petto* nos prévisions.

Les bons citoyens diront sans doute chaque jour un *Pater* et un *Ave* pour que le pouvoir tombe en de bonnes mains. Dans la politique comme partout ailleurs, Dieu doit avoir sa place. La lumière d'en haut est d'autant plus nécessaire au voteur, qu'il est tenté de tous les côtés et soumis aux influences les plus malsaines.

Le peuple a les gouvernants qu'il mérite.

Travaillons à mériter un bon gouvernement.

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptro.

Je ne vois pas la LITTÉRATURE AU CANADA dans votre bibliothèque ! Le second volume paraîtra dans le courant de 1892 ; achetez 1890, si vous voulez avoir la série.